

Les objets les plus dérobés lors de cambriolages

Les enquêtes « Cadre de vie et sécurité » menées entre 2007 et 2015 révèlent que chaque année un peu plus de 463 000 ménages ont été victimes de cambriolage ou de tentative de cambriolage de leur résidence principale. Au cours de la dernière atteinte, dans près de la moitié des cas, des biens ont effectivement été dérobés. Nous observons ici l'évolution des objets volés lors de ces cambriolages selon leur nature pour trois sous-périodes en agrégeant les enquêtes 2007 à 2009 (période 1), 2010 à 2012 (période 2) et 2013 à 2015 (période 3).

Les bijoux restent les biens les plus volés lors des cambriolages

Les enquêtes CVS menées entre 2013 et 2015 (période 3) montrent, comme les enquêtes précédentes, que les bijoux restent les objets les plus fréquemment dérobés lors de cambriolages. Cela concerne 54% des vols commis au cours de cambriolages déclarés lors des enquêtes de 2013 à 2015. Cette proportion est en forte hausse, comparée aux deux périodes précédentes. Les enquêtes 2007 à 2009 (période 1) révèlent que dans 37% des cambriolages commis, des vols de bijoux avaient eu lieu contre 45% pour la période 2 [1].

Le matériel hi-fi en léger recul

Le matériel hi-fi, photo et vidéo occupe la seconde place du classement des objets les plus souvent dérobés. Ces équipements ont été volés dans près d'un tiers des cas de cambriolages. 33% des vols déclarés entre 2007 et 2009 concernaient du matériel hi-fi, cette part est estimée à 31% pour les enquêtes 2013 à 2015.

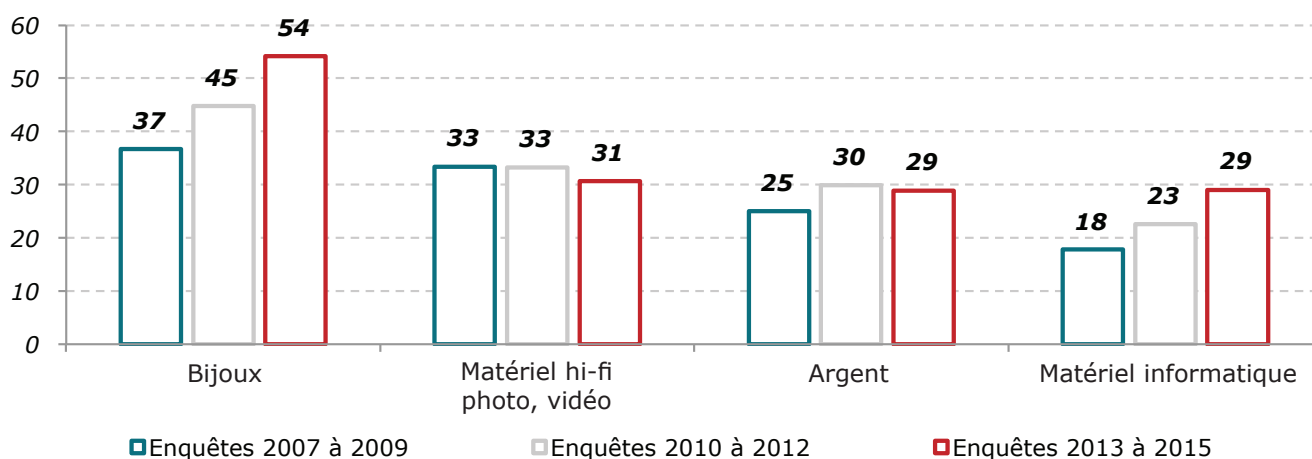
Augmentation des vols de matériel informatique

Le matériel informatique est, quant à lui, de plus en plus convoité par les cambrioleurs. Près de trois ménages sur 10 se sont vus dérober un ordinateur, une tablette numérique, etc. au cours de la période 3 (29%). Cette proportion augmente au fil du temps, du matériel informatique a été subtilisé dans près de 23% des cambriolages déclarés entre 2009 et 2012, tandis que cette part s'élève à 18% sur la période 1.

L'argent, toujours recherché lors des cambriolages

Quelle que soit sa forme, liquide, carte bleue ou chèquiers, de l'argent a été volé pour un quart des cambriolages déclarés entre 2007 et 2009. Cette proportion est estimée à 30% au cours de la période 2 et 29% au cours de la période 3.

1 **Évolution des taux de vols des objets les plus fréquemment dérobés lors de cambriolage avec vols**



Classement et évolutions des objets dérobés lors de cambriolage selon la nature du bien

	Période 1 Enquêtes 2007 à 2009 en %	Période 2 Enquêtes 2010 à 2012 en %	Période 3 Enquêtes 2013 à 2015 en %
Nombre moyen de cambriolages avec vols d'objets sur la période	398 430	450 563	541 030
Des bijoux	36,7	44,8	54,2
Du matériel Hi-fi, photo, vidéo	33,4	33,3	30,7
Du matériel informatique	17,8	22,6	29,1
De l'argent	25,1	29,9	28,9
Des vêtements	16,0	14,0	11,7
Du matériel de bricolage	14,3	13,1	11,5
Des jeux vidéo ou jouets	8,9	13,3	11,1
De la téléphonie	11,8	9,2	10,3
Un vélo	8,0	8,1	5,8*
De l'alcool	6,4	9,0	5,7
Des documents administratifs	10,8	6,6	5,5
Livres, CD, DVD	nr*	7,8	5,0
De la nourriture	3,8	3,8	4,9
Du matériel électroménager	6,2	5,6	4,5
Du mobilier	4,3	2,8	2,0
Une automobile	2,3	2,2	1,2
Des antiquités ou œuvres d'art	6,0	2,6	1,1
Un deux-roues à moteur	4,7	2,8	1,1
Du matériel de loisir en plein air	2,0	0,8	1,0
Animaux vivants, végétaux	nr*	0,3	0,7
Autres objets	21,6	20,9	21,3

Note de lecture : les effectifs concernant les ménages victimes de cambriolage avec vols sur deux ans ont été arrondis, les pourcentages présentés sont calculés à partir des effectifs pondérés non arrondis. Le total par période est supérieur à 100% du fait que les ménages peuvent déclarer plusieurs types d'objets volés.
nr* : Les modalités de réponses « Animaux vivants, végétaux » et « Livres, CD, DVD » ont été intégrées à la liste d'objets à partir de l'enquête 2010.

Champ : Ménages résidant en France métropolitaine

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007-2015

Deux fois moins de vols de documents administratifs

Sur l'ensemble des cambriolages déclarés lors des enquêtes CVS de 2007 à 2009, 11% des ménages précisait que des documents administratifs (papiers d'identité, carte grise, etc.) avaient été dérobés. Cette proportion s'élève à 7% selon les répondants des enquêtes 2010-2012 et à un peu moins de 6% sur la période 3, soit une diminution de 5 points [2].

Les antiquités et les objets d'art attirent de moins en moins

Les enquêtes 2007 à 2009 estiment à 6%, la part des ménages ayant subi un vol d'antiquités ou d'objets d'art au cours de leur cambriolage. Cette proportion est deux fois moins importante sur

la seconde période, s'établissant à un niveau proche de 3%. Entre 2013 et 2015, seuls 1% des ménages concernés par un cambriolage avec vol précisent que les objets dérobés étaient des antiquités. Sur l'ensemble de la période 2007-2015, la proportion de ménages victimes de ce type de vol a été divisée par 6.

Le vol de deux-roues motorisés en forte baisse

Un peu moins de 5% des ménages victimes interrogés entre 2007 et 2009, déclarent qu'une moto ou un scooter a été dérobé durant le cambriolage de leur résidence. Ce taux décroît de 2 points sur la période 2, période durant laquelle les vols de deux-roues motorisés touchent 3% des enquêtés. Ces vols diminuent sur la dernière période, étant donné qu'ils ne concernent que 1% des ménages victimes de cambriolages.

SOURCES et DÉFINITIONS

Cette étude a été réalisée à partir de l'exploitation des résultats des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » menées auprès des ménages résidant en France métropolitaine chaque année depuis 2007. L'échantillon annuel étant en moyenne de plus de 16 000 personnes interrogées.

Pour plus de significativité des résultats, il a été décidé de regrouper les 9 enquêtes en trois périodes. Afin que les échantillons soient représentatifs de l'ensemble des ménages résidant en France métropolitaine, un poids est affecté aux réponses des ménages.

Si le ménage déclare avoir été victime d'un cambriolage suivi de vol, l'enquête prévoit une question ayant trait à la nature des objets

volés : 19 modalités de réponses sont ainsi proposées à l'enquêté. Deux nouvelles catégories d'objets ont été intégrées à l'enquête 2010, « Animaux vivants, végétaux » et « Livres, CD, DVD ».

Champ de l'étude : Les ménages ayant subi un cambriolage au cours des deux dernières années durant lequel des biens ont été volés. Au sens de CVS, il y a cambriolage dans les cas où des personnes se sont introduites avec effraction dans un logement ou ses dépendances. Dans les cas où il n'y a pas eu de vol, l'atteinte est qualifiée de tentative de cambriolage. Les entrées par escalade ou fausses clés sont assimilées à des entrées par effraction.